



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

RAPPORT SUR
L'INVESTISSEMENT ETRANGER
EN INSTRUMENTS FINANCIERS
AU TITRE DE L'ANNEE 2016

PREAMBULE

Le rapport sur l'investissement étranger est une publication qui recense la cartographie de l'investissement des étrangers en instruments financiers marocains et retrace les grandes tendances. Il est produit à partir d'une série de données collectées par l'AMMC auprès des teneurs de comptes et des intermédiaires, complétées par différentes autres sources. Jusqu'à l'édition 2015, le rapport mettait l'accent principalement sur les valeurs cotées en bourse et les OPCVM. L'ambition de l'AMMC est d'élargir progressivement le périmètre de couverture du rapport à l'ensemble des compartiments de marché sous la supervision du régulateur afin de fournir au marché une vue la plus complète possible. Etant entendu que l'exercice réclame à la fois le renforcement des outils de collecte et de traitement des données, et la forte contribution des différents pourvoyeurs d'informations.

L'édition 2016 est enrichie par deux données nouvelles : les titres de créance et les volumes transactionnels enregistrés sur la bourse. C'est une première étape qui inaugure le processus d'enrichissement du rapport, appelé à évoluer vers une couverture plus large, en adéquation avec les nouvelles prérogatives de l'autorité.

SYNTHESE

À la fin de l'année 2016, les investisseurs étrangers¹ détiennent 192 milliards de dirhams en actions des sociétés cotées à la Bourse de Casablanca, sur une capitalisation boursière totale de 583 milliards de dirhams, soit un taux de détention de 32,97 %. Cette proportion est en légère diminution par rapport à la fin de l'année précédente (34,38 %) mais reste supérieure au niveau observé en 2014 (32,54 %).

L'essentiel de l'investissement étranger en actions cotées est réalisé sous forme de participations stratégiques. La part de celles-ci dans le montant global de l'investissement étranger est restée quasi identique à hauteur de 91,60 %. La part flottante des capitaux étrangers investis à la bourse de Casablanca s'établit à 2,77 % de la capitalisation boursière totale et 12,13 % de la capitalisation flottante.

L'encours des titres de créance détenus par les étrangers s'élève à seulement 458,9 millions de dirhams, dont presque la moitié enregistrée par les étrangers non résidents.

Par ailleurs, l'investissement étranger en titres d'OPCVM demeure relativement faible et s'établit à 1,57 milliard de dirhams en décembre 2016. Il reste dominé par les personnes physiques.

En termes de flux transigés sur le marché boursier, les étrangers sont à l'origine de 12% du volume transactionnel global sur les deux marchés central et blocs, dont 72% concernent les transactions opérées sur le marché central. Dominé à hauteur de 98% par les personnes morales, le volume transactionnel étranger est à mettre à l'actif des européens qui ont été les plus actifs avec 71% des parts, suivis de près par les africains avec 14%.

¹ Englobe également les marocains résidents à l'étranger

METHODOLOGIE

La confection du présent rapport se base sur les informations et données suivantes :

- Les déclarations transmises par les teneurs de comptes et les sociétés de bourse ;
- Les déclarations de franchissement de seuils de participation ;
- L'actionnariat des sociétés cotées tel que publié dans le site de la Bourse de Casablanca ;
- Les flottants et les cours des valeurs tels qu'établis par la Bourse de Casablanca ;
- La valorisation des OPCVM à la dernière valeur liquidative du mois de décembre (30/12/2016) ;
- L'encours des titres de créance est exprimé en valeur nominale.

Il est à préciser que, pour les besoins de ce rapport, la notion d'investissement étranger définit les actes d'investissement effectués par les personnes physiques et morales étrangères, résidentes ou non au Maroc, mais aussi par les MRE. A ce propos, il est à souligner que :

- Pour les marocains résidant à l'étranger et les étrangers résidant au Maroc, l'organisme teneur de comptes recense uniquement les opérations financées par apport de devises, par débit d'un compte étranger en dirhams convertibles, d'un compte en devises ou par tout autre mode de financement assimilé à l'apport de devises selon les dispositions de l'article 765 de l'instruction générale des opérations de change ;
- Pour les étrangers non résidents au Maroc, toutes les opérations sont recensées, dans la mesure où elles sont toutes financées par apport de devises.

Par ailleurs, les sociétés étrangères qui détiennent indirectement, via des sociétés de droit marocain, des participations dépassant 5% du capital des sociétés cotées sont également incluses dans le champ de l'étude.

- Légère baisse de la part flottante des capitaux étrangers en actions cotées

D'une manière générale, la part flottante (participations inférieures à 4% du capital) de l'investissement étranger à la Bourse de Casablanca reste marginale dans la mesure où elle ne représente que 2,77 % de la capitalisation boursière à fin 2016.

A l'échelle de la capitalisation boursière flottante, la part flottante de l'investissement étranger représente 12,13 % du flottant de la bourse.

Tableau 2 : Typologie des investissements étrangers en actions cotées marocaines				
<i>(En millions de dirhams)</i>				
	31/12/2015		31/12/2016	
	Montant	%	Montant	%
Investissements des étrangers et des MRE conservés au Maroc, dont :	155 857	100%	192 358	100%
- Part stratégique	141 885	91,04%	176 201	91,60%
- Flottant	13 972	8,96%	16 157	8,40%
Capitalisation boursière	453 316		583 380	
Capitalisation boursière flottante	101 422		133 205	
Investissements étrangers et MRE/Capitalisation boursière	34,38%		32,97%	
Part stratégique/ Capitalisation boursière	31,30%		30,20%	
Flottant/Capitalisation boursière	3,08%		2,77%	
Flottant/Capitalisation boursière flottante	13,78%		12,13%	

Source : Teneurs de comptes, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

2. REPARTITION DE LA DETENTION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

De manière générale, la répartition sectorielle de l'investissement étranger est caractérisée par son aspect stratégique. Le secteur « Electricité » affiche le taux de détention le plus élevé suivi par les secteurs « Equipements électroniques » et « Télécommunications » qui sont détenus à plus de 50% par les étrangers.

En termes d'investissements minoritaires (participations non stratégiques), le secteur des boissons enregistre le taux de détention le plus élevé par les étrangers, soit 8,51%, suivi par les secteurs : « Matériels, Logiciels et Services Informatiques » ; « Immobilier » ; « Services de transport » et « Banques » avec des taux de détention respectifs de 6,74% ; 5,13% ; 4,77% et 3,59%.

3. ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES INVESTISSEURS ETRANGERS

- Prédominance des investisseurs d'Europe et du Moyen Orient

Les investisseurs d'Europe et du Moyen Orient représentent à eux seuls plus de 93% de l'investissement global des étrangers et presque 31% de la capitalisation boursière.

La part des investissements du Moyen Orient dans la capitalisation boursière s'est légèrement appréciée en passant de 15,94 % en 2015 à 16,53 % en 2016, contre un recul de la part des investissements européens de 16,46 % à 14,34 % durant la même période.

Tableau 3 : Répartition des capitaux des étrangers et des MRE par origine géographique

Origine géographique	2015		2016	
	Part dans la capitalisation	Part dans l'investissement étranger	Part dans la capitalisation	Part dans l'investissement étranger
Moyen Orient	15,94%	46,35%	16,53%	50,14%
Europe	16,46%	47,88%	14,34%	43,47%
Amérique du Nord	1,22%	3,54%	1,33%	4,05%
Asie	0,32%	0,92%	0,45%	1,38%
Afrique	0,45%	1,32%	0,32%	0,96%
Océanie et Amérique du Sud	NS	NS	NS	NS
Total	34,38%	100%	32,97%	100%

Source : Teneurs de comptes, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

La hausse des investissements du Moyen Orient, pour une valeur supplémentaire de 24 milliards de dirhams, est attribuable à hauteur de 93% à l'appréciation des prix des portefeuilles puisque leur composition est restée quasiment similaire à celle de 2015. A fin 2016, la valeur globale a atteint 96,6 milliards de dirhams.

A contrario, la hausse des investissements de la zone Europe s'explique par l'effet stock qui contribue à hauteur de 64% de l'appréciation des portefeuilles, pour une valeur supplémentaire de 9 milliards de dirhams à fin 2016 hissant la valeur globale de l'investissement européen à 83,6 milliards de dirhams.

4. REPARTITION DU MONTANT DE L'INVESTISSEMENT PAR TYPE D'INVESTISSEURS

- Dominance des personnes morales étrangères non résidentes

La part des investissements des personnes morales étrangères non résidentes se maintient au-dessus de la barre de 98 %. Elle représente, au terme de l'année 2016, 98,67 % du total de l'investissement étranger en actions cotées, soit un montant de 189,79 milliards de dirhams.

Tableau 4 : Répartition des capitaux des étrangers et des MRE par type d'investisseurs						
<i>(En millions de dirhams)</i>						
Qualité	Catégorie	31/12/2015		31/12/2016		Variation 2015vs2016
		Montant	%	Montant	%	
Etrangers non résidents	PM	153 761	98,66%	189 793	98,67%	23,43%
	PP	242	0,16%	277	0,14%	14,21%
Etrangers résidents	PM	1 379	0,88%	1 636	0,85%	18,66%
	PP	300	0,19%	330	0,17%	9,86%
MRE	PP	175	0,11%	323	0,17%	84,72%
Total		155 857	100%	192 358	100%	23,42%

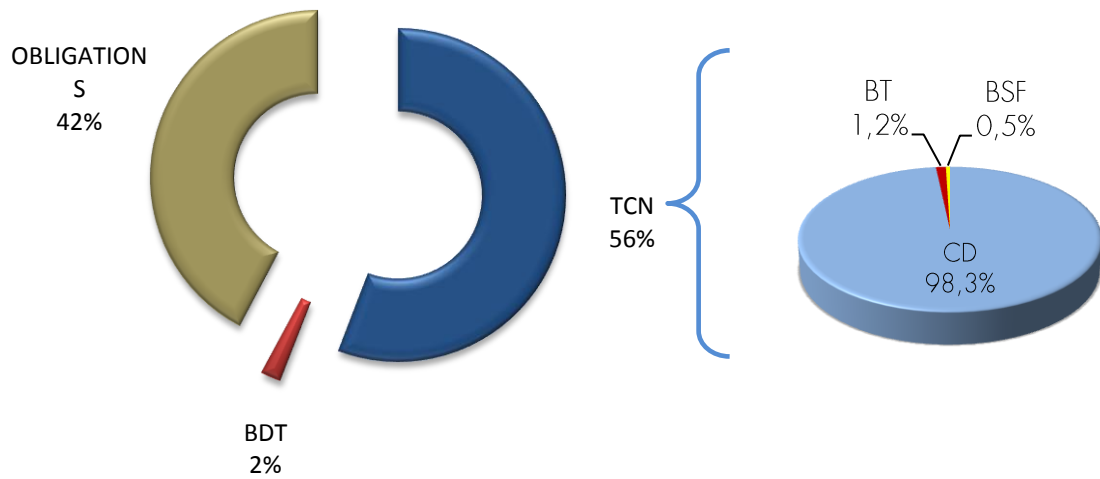
Source : Teneurs de comptes, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

5. REPARTITION PAR LIEU DE CONSERVATION

- Prédominance des titres conservés au Maroc

Près de 99,97% de la capitalisation boursière est conservée auprès des teneurs de comptes marocains affiliés au Dépositaire Central Maroclear.

Graphique 5 : Répartition de l'encours par type d'instrument

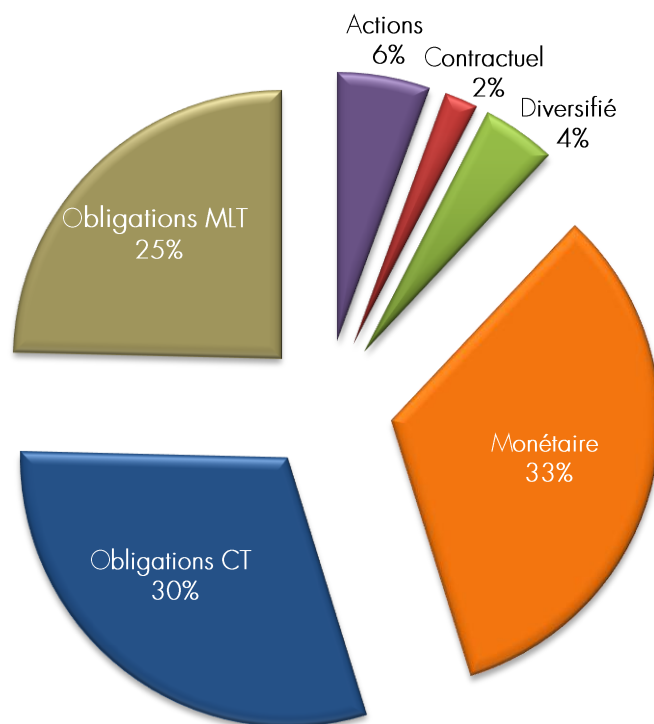


Source : Teneurs de comptes, Maroclear, Calculs AMMC

2. REPARTITION DE L'INVESTISSEMENT ETRANGER PAR TYPE D'OPCVM

La préférence pour les OPCVM « Monétaires » se confirme encore une fois en 2016. En effet, 33 % des montants investis en titres d'OPCVM concernent cette catégorie (contre 36 % à fin 2015). Les OPCVM « obligations court terme » arrivent en deuxième place avec 30 %, suivis par les OPCVM « obligations moyen long terme » qui représentent de leur côté 25 % des montant investis.

Graphique 6 : Répartition de l'investissement des étrangers par catégorie d'OPCVM



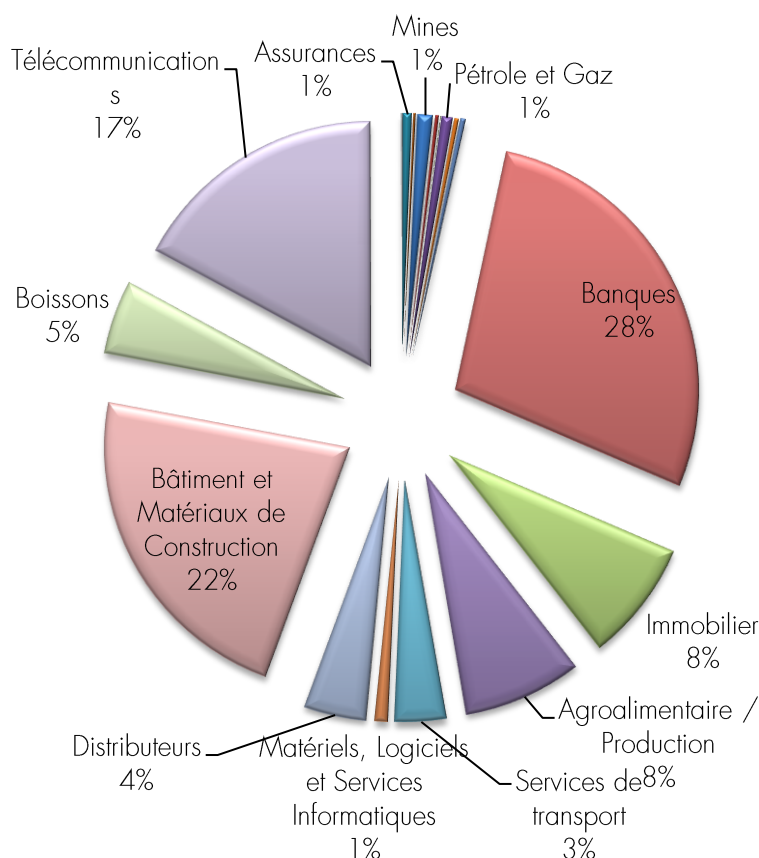
Source : Teneurs de comptes, Sociétés de gestion, Calculs AMMC

Par zone géographique, les européens sont à l'origine de 71% du volume transactionnel étranger, suivis par les africains (14 %). Les américains du nord, les investisseurs du Moyen Orient et les asiatiques ont contribué respectivement à hauteur de 7 %, 6 % et 2% dans le volume.

3. REPARTITION DES VOLUMES ECHANGES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

De manière générale, la répartition sectorielle des volumes échangés par les étrangers est caractérisée par sa concentration sur cinq secteurs majeurs. Le secteur « Banques » affiche la part la plus élevée suivi par le secteur « Bâtiments et Matériaux de construction » avec des parts respectives de 28% et 22%. En troisième position, le secteur « Télécommunications » enregistre une part de 17%, suivi par les secteurs « Immobilier » et « Agroalimentaire/Production » avec 8% de part pour chacun.

Graphique 8 : Répartition sectorielle des volumes échangés par les étrangers



Source : Sociétés de bourse, Bourse de Casablanca, Calculs AMMC

ANNEXES

Abréviations

ENR	:	Etranger non résident
ER	:	Etranger résident
MRE	:	Marocain résidant à l'étranger
PM	:	Personne morale
PP	:	Personne physique

1. STRUCTURE DE L'INVESTISSEMENT EN ACTIONS COTEES DES PERSONNES MORALES DE NATIONALITE ETRANGERE NON-RESIDENTES

Qualité	Catégorie	Nationalité	Montant (en dirhams)	Pourcentage
ENR	PM	EMIRATS ARABES UNIS	86 565 967 731,04	45,61%
ENR	PM	FRANCE	69 071 331 893,00	36,39%
ENR	PM	ETATS-UNIS	7 119 822 718,79	3,75%
ENR	PM	ESPAGNE	4 442 213 152,00	2,34%
ENR	PM	ARABIE SAOUDITE	4 063 058 651,82	2,14%
ENR	PM	GIBRALTAR	3 335 525 063,97	1,76%
ENR	PM	SINGAPOUR	2 624 335 184,20	1,38%
ENR	PM	KOWEÏT	2 382 722 314,00	1,26%
ENR	PM	LIBAN	2 263 872 373,00	1,19%
ENR	PM	LUXEMBOURG	1 608 545 388,91	0,85%
ENR	PM	AUTRES	6 315 137 715,00	3,33%
		TOTAL	189 792 532 185,73	100,00%

5. STRUCTURE DE L'INVESTISSEMENT EN TITRES DE CREANCE

Qualité	Catégorie	Nationalité	Encours (en dirhams)	Pourcentage
ENR	PM	FRANCE	135 100 000,00	29,4%
	Total PM		135 100 000,00	29,4%
	PP	ALGERIE	2 500 000,00	0,5%
		BELGIQUE	2 000 000,00	0,4%
		ESPAGNE	2 600 000,00	0,6%
		FRANCE	75 200 000,00	16,4%
		PAYS-BAS	1 100 000,00	0,2%
		ROYAUME-UNI	1 100 000,00	0,2%
		SUISSE	1 500 000,00	0,3%
Total PP		86 000 000,00	18,7%	
Total ENR			221 100 000,00	48,2%
ER	PP	FRANCE	88 900 000,00	19,4%
		IRAQ	6 000 000,00	1,3%
		LUXEMBOURG	25 500 000,00	5,6%
		TUNISIE	600 000,00	0,1%
	Total PP		121 000 000,00	26,4%
Total ER			121 000 000,00	26,4%
MRE	PP	MAROC	116 800 000,00	25,5%
Total MRE			116 800 000,00	25,5%
TOTAL GENERAL			458 900 000,00	100%

